



Arrêté du **23 DEC. 2019** portant délégation de signature pour la direction de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations

CDC-AD19027

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,  
Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L. 518-2 et suivants et les articles R. 518-1 et suivants ;  
Vu le titre X de la loi sur les finances du 28 avril 1816 modifié ;  
Vu l'arrêté du 26 juillet 2018 portant organisation de la Caisse des dépôts et consignations ;

Arrête :

**Article 1**

Délégation est donnée à Mme Isabelle Delamour, adjointe du directeur de l'exécution des opérations financières, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction de l'exécution des opérations financières et les actes relatifs aux contrats relevant des dispositions du code de la commande publique dans la limite des attributions de cette direction.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Delamour, délégation est donnée à M. Albert Moirignot, responsable du département des instruments financiers, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes visés à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement conjoint de Mme Isabelle Delamour et de M. Albert Moirignot, délégation est donnée à Mme Sylvie Monteiro, responsable de l'unité contrôle de gestion, pilotage de la performance, budget et achat et à Mme Christelle Hervy, chargée des missions transversales et responsable de l'unité coordination et sécurité bureautique, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction de l'exécution des opérations financières.

**Article 4**

I. - Délégation est donnée à Mme Isabelle Delamour, à l'effet de représenter la Caisse des dépôts et consignations dans les assemblées générales et les conseils d'administration du GIE Victoires Paiements.

II. - Délégation est donnée à M. Alexis Sarberg à l'effet de représenter la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité de Censeur dans les conseils d'administration et assemblées de l'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI) »


**Article 5**

Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Article 6**

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait le **23 DEC. 2019**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Lombard', written over a light blue horizontal line.

Eric Lombard